

réserve. Nous ne savons pas où la commission royale a puisé l'autorité de faire certains retranchements sur les réserves. Ces retranchements furent :

- a) La réserve de Swan Lake, n° 4, retranchée le 18 novembre 1913;
- b) La réserve de Long Lake, n° 5, retranchée le 18 novembre 1913;
- c) Mission Creek, n° 8, le 18 novembre 1913, 50 acres retranchées, 5 acres laissées;
- d) Tsinliheptim, n° 9 (Westbank), 848.6 acres retranchées.

(5) Nous nous opposons à ce que quelqu'un s'ingère dans les terres que possède un Indien, puisque bien d'autres terres sont disponibles sur lesquelles on peut cultiver, construire des maisons, sans qu'on doive d'immiscer dans des terres déjà possédées.

(6) Il ne nous convient pas qu'on fasse un levé des terres à l'intérieur de notre réserve. Nous voulons que notre conseil ait le pouvoir absolu de définir la propriété et l'étendue des terres.

(7) Nous ne voulons pas de baux à long terme; les baux annuels suffisent, vu que nombre de nos jeunes gens aimeraient posséder les terres disponibles. Par conséquent, nous ne désirons pas affermer les terres pour longtemps, à moins que la terre ne puisse être cultivée.

(8) Alcool. Nous ne voulons pas de spiritueux dans les limites de notre réserve.

(9) Réserves. Les Indiens de notre bande désirent conserver notre chef et nos conseillers, nos terres et nos privilèges héréditaires en matière de chasse, de pêche et de piégeage, ainsi que nos droits sur les eaux et les pâturages. C'est-à-dire qu'en qualité de groupe, nous voulons vivre comme des Indiens, avec notre identité propre et notre mode de vie traditionnel. Mais nous désirons vivement collaborer avec les autres habitants du Canada, là où les intérêts mutuels se confondent naturellement.

(10) Instruction. Nous voulons que les pensionnats et les externats indiens demeurent, puisque nous ne voulons pas oublier notre langue ni notre culture.

(11) Logement. Nous aimerions savoir d'où provenait l'argent qui fut consacré à la construction d'habitations sur la réserve. Est-ce un prêt? Vient-il d'un service de bien-être? Si oui, quel est ce service de bien-être?

(12) Vote aux élections fédérales. Nous croyons que nous ne sommes pas assez avancés ou assez instruits pour voter aux élections fédérales.

(13) Services de santé. Depuis des années, les services de santé des Indiens demandent aux Indiens de s'adresser pour les soins médicaux aux médecins de race blanche. Maintenant que les Indiens de la présente génération sont habitués à cette pratique et ont oublié la médecine et les remèdes indiens, il n'y a pas ici de médecin pour les Indiens. Ils doivent payer leurs propres comptes médicaux. Nous aimerions que nos comptes soient payés, comme auparavant.

(14) Taxes. Selon les anciennes promesses, les Indiens n'étaient pas censés payer de taxes. Maintenant, les Indiens paient la taxe de vente de 5 p. 100, la taxe sur l'essence et d'autres taxes provinciales ou fédérales cachées, et nous croyons que les anciennes promesses ont été oubliées.

(Signatures)

Le chef Jimmie Bonneau,

Les conseillers

Murray Alex,

William Brewer,

John Marchand,

Tommy Grégoire,

Ed Bonneau.